

## Communiqué de presse

---

### Axe routier Blois – Romorantin

Déclaration de Michel Leroux, 1<sup>er</sup> vice-président du conseil général

*« L'axe Blois-Romorantin, route départementale (RD) 765, comporte un chantier important : la réfection de la chaussée sur la commune de Pruniers-en-Sologne. Il s'agit notamment de renforcer la couche de roulement sur une distance de près de 2 km. Les travaux ont démarré le 30 juin et dureront jusqu'à la fin du mois d'août. Le conseil général affecte un montant de deux millions d'euros à cette opération. La sécurisation du réseau routier et l'amélioration des conditions de circulation sont des priorités pour le Département.*

*Pour des raisons pratiques, les travaux routiers importants sont effectués pendant les beaux jours. En effet, les engins de chantier peuvent difficilement travailler dans des conditions climatiques difficiles telles que la pluie, avec la boue que cela engendre.*

*De plus, nous faisons volontairement le choix d'effectuer ses grands travaux pendant les mois d'été pour ne pas pénaliser le déplacement des Loir-et-Chériens, notamment lorsqu'ils se rendent à leur travail. Nos études montrent que, malgré l'afflux touristique, le trafic routier sur l'axe Blois-Romorantin diminue de près de 600 véhicules/jour en juillet et août par rapport au reste de l'année. Le conseil général a pleinement conscience du rôle stratégique de cet axe c'est pourquoi, par exemple, nous avons attendu la fin des examens de juin pour démarrer le chantier. Pour effectuer ces travaux, nous choisissons le moment de l'année pour lequel l'impact sera le plus réduit pour les Loir-et-Chériens.*

*Enfin, il convient de rappeler que notre département n'est pas épargné par la crise économique. Engagé dans le plan de relance de l'économie, le Loir-et-Cher démarre ou accélère de nombreux grands travaux, routiers notamment. L'économie touristique est importante. Le soutien aux entreprises locales ne l'est pas moins. Chacun doit s'y retrouver. Notre politique permet d'alimenter le carnet de commande des entreprises qui en ont bien besoin car à la clé, c'est de la préservation de nos emplois dont il s'agit. »*

---

#### Contact presse :

Florence Ducasse : 02 54 58 41 11 – [florence.ducasse@cg41.fr](mailto:florence.ducasse@cg41.fr)

Thomas Hantz : 02 54 58 43 96 – 06 87 99 56 71 – [thomas.hantz@cg41.fr](mailto:thomas.hantz@cg41.fr)